Webinaire « Quel développement économique dans les quartiers prioritaires post-crise sanitaire ? »

Jeudi 7 mai 2020



[Avec la présence de Michel Bouchaert, Gérant de la coopérative de conseil Extracité, Docteur en Science Politique et consultant en développement économique responsable]









Participant.e.s au webinaire

- La séance a réuni des acteur.rice.s du territoire ayant participé ou non aux trois groupes de travail « Développement économique & QPV », mis en œuvre depuis le 3 décembre 2019 par le CRPVE, Initiative Essonne, et France Active Seine et Marne-Essonne.
- En préalable à ce webinaire, et après trois semaines de confinement, les associations pilotes de la démarche avaient également créés un temps d'échange entre acteur.rice.s du développement économique et de la politique de la ville afin de partager, discuter, évoquer les problématiques auxquelles chacun.e est confronté.e dans ses missions respectives.
- Un peu plus d'un mois après, et alors qu'un déconfinement progressif se profilait, l'objectif de ce webinaire était d'amener la trentaine de participant.e.s* à prendre de la hauteur à travers l'intervention de Michel Bouchaert, et à échanger collectivement sur ce que pourrait être le développement économique dans les quartiers suite à cette crise sanitaire.

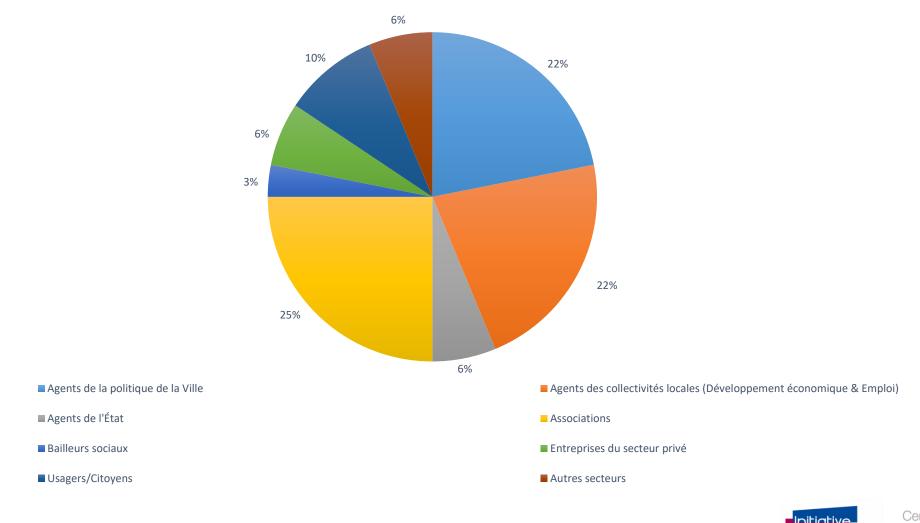
Pour plus d'informations : Baptiste Ceresa, Chargée de mission développement économique local et innovation, CRPVE (chmission2@crpve91.fr)







Répartition des 32 participant.e.s selon leurs profils







Déroulé de la rencontre

- 1) Enjeux et impacts existants et attendus en matière économique
- 2) Un monde d'après, vraiment ?
- 3) Comment accompagner les QPV dans cette situation et animer les territoires?

A noter:

Ce compte-rendu reprend le support d'animation du webinaire et intègre les remarques, questions et réponses qui ont fait l'objet d'échanges durant la séance comme suit :



Réponse développée par Michel Bouchaert à une/des questions posées par des participant.e.s



Remarques et échanges entre participant.e.s



Ressource citée à retrouver à la fin du document pour « aller plus loin »







1) Enjeux et des impacts existants et attendus en matière économiques

- Quelles sont les conséquences de la crise sanitaire que l'on peut envisager et anticiper aujourd'hui en matière économique dans les QPV ?
- Quid de l'impact sur l'économie réelle ?
 - o 6 % / -8 % / 10% du PIB?
 - o + 1 / +3 / + 5 / + 10 % de chômage?
- Trois temps d'impacts économiques à bien dissocier
 - Court-terme (jusqu'en septembre/octobre) : sauvetage / arrêt
 - Moyen terme (fin d'année 2021) : relance ? / difficultés persistantes ?
 - Long terme (à partir de fin 2021): reconsolidation? / redressement? / effritement?
- La stratégie de l'Etat est de financer autant que possible la « pause » économique afin de permettre un redémarrage économique (prêts, garanties, soutiens de base)
 - o Les entreprises déjà fragiles avant auront de très grandes difficultés à s'en remettre
 - o Les entreprises reposant sur un modèle économique à flux tendu doivent espérer une reprise massive
 - Les entreprises en général vont devoir être très vigilantes sur leur modèle économique et devront le réajuster









→ Peut-on craindre une accentuation des particularités des QPV et des inégalités sociales et économiques (taux de chômage élevé, précarisation de l'emploi, inégalité d'accès aux formations, etc) ?

• Tissu économique déjà fragile depuis des années : risque de défaillances

• Développement du télétravail : moins d'apports économiques exogènes dans les quartiers (consommation de proximité, services aux entreprises, restauration, etc.)

 Risque de chômage et d'emplois précaires en première ligne (emplois non qualifiés, emplois « saisonniers » non pourvus)

 Rebond possible du recours à des contrats courts qui pourraient faire objet d'amortisseur social dans un premier temps







Est-ce qu'il ne va pas y avoir des contrats dans l'agriculture à pourvoir ?

- Plateforme lancée par le Ministère de l'Agriculture : 300 000 français.e.s inscrit.e.s mais 12 000 personnes ont été réellement appelées
- Emplois qui jusque-là étaient tenus par des saisonniers qui venaient des pays de l'Est en immigration légale mais aujourd'hui cela est impossible
- Un effet va avoir lieu mais encore faut-il la mobilité requise
- Salariés des quartiers prioritaires devront trouver des **emplois à proximité dans des circuits courts (alimentaires/agricoles)** mais ce n'est pas certain que ce soit pourvoyeur de beaucoup de postes







L'accentuation des inégalités entre territoires

L'emploi dans les quartiers prioritaires

Résultats de l'enquête réalisée par l'IRDSU lors de la crise de 2008 dans les quartiers prioritaires : populations actives qui ont été principalement impactées

Les chiffres récents publiés par Pôle Emploi laissent présager une hausse du niveau de chômage dans les QPV > sur les autres territoires du fait de trois facteurs :

- Le bas niveau de qualification des populations actives
- La précarité des contrats
- L'évolution dans des secteurs d'activités très touchés par la crise

L'accompagnement des acteurs économiques

Bien que l'Etat et les régions aient mis des mesures en place, les acteurs économiques dans les quartiers sont démunis : beaucoup n'ont pas compris toutes les mesures et n'ont pas la capacité d'être accompagnés

L'éligibilité aux mesures mises en place reste une question complexe pour les acteurs. Bien que très agiles, ces acteurs économiques pourraient rencontrer des difficultés faute d'accompagnement. On retombe ici sur une situation de non recours au droit.

La mission d'accompagnement des pouvoirs publics semble alors prépondérante avec une démarche de « aller vers » nécessaire









2) Un monde d'après, vraiment?

- Lorsqu'on parle de l'après crise sanitaire, nous entendons beaucoup parler de résilience des territoires, de relocalisation des activités : finalement à quoi devons-nous vraiment nous attendre que ce soit à CT et à MT/LT dans les quartiers ?
 - La résilience économique ne s'invoque pas, elle se travaille
 - Pourquoi y aurait-il « un monde d'après ? »
 - Prises de conscience, réflexion globale. Certes, mais le changement est sur un temps très long. La crise est sanitaire
 = comment déterminer des « responsabilités »
 - Les contraintes économiques qui pèsent sur les entreprises et les ménages (prêts, encours) ne vont pas s'évaporer : difficile d'imposer un changement comportemental homogène
 - A moyen termes, les thèmes autour de la dé-mondialisation seront porteurs de sens mais pas nécessairement un changement radical de pratiques comportementales
 - > Autonomisation alimentaire, énergétique, de consommation
 - > Relocalisation industrielle (enjeu de stock, de disponibilités)
 - Ne pas négliger les impacts sociaux et psycho-sociaux que la crise pourra avoir sur les citoyens









La relocalisation ne va-t-elle pas demander plutôt des emplois qualifiés ?

OUI et NON!

- S'il y a relocalisation d'espaces de production quels qu'ils soient, il y aura éventuellement recours à de l'ingénierie mais pour beaucoup d'entreprises mondialisées, les fonctions d'ingénierie étaient encore en France jusqu'à présent
- S'il y a relocalisation des espaces de productions, cela nécessitera de la formation professionnelle des ouvriers qualifiés
- Toute forme d'emploi sera pourvue

- © Edgar Morin explique qu'il serait préférable que la reprise économique mondialisée soit la plus lente possible :
- Si la reprise mondialisée reprend très vite, une pause aura opérée, les plus fragiles auront été les plus touchés mais les plus aisés vont pouvoir reprendre leur activité
- S'il y a reprise mais qu'une partie mondialisée n'arrive pas à reprendre (fret international) : les acteurs économiques « locaux » vont devoir trouver des solutions et des filières vont devoir reprendre le relais







Le « monde d'après »

Des modifications d'habitudes alimentaires des populations durables ?

- Observation de tendances qui s'accentuent fortement sur l'alimentation
- Effet de rupture psycho-sociologique : initiatives solidaires spontanées hors des cadres associatifs, institutionnels qui reposent uniquement sur les citoyens
- Résilience dans les quartiers pour palier à l'urgence
- Nous sommes ici sur du court- terme mais est-ce un effet qui va perdurer dans le temps ou s'effacer progressivement avec la fin de la crise ?

La relocalisation

- Il ne faut pas sous-estimer l'impact que la crise aura également sur les emplois qualifiés : postes d'ingénierie aujourd'hui à l'arrêt, projets qui restent en suspend
- Les entreprises vont peut-être rester concentrées sur l'essentiel : leur production

Hypothèse: il y aurait peut-être une relance plus rapide des emplois précaires que les emplois qualifiés dans un premier temps

La potentielle relocalisation industrielle va prendre du temps : il serait intéressant d'en profiter pour construire des parcours de formation plutôt que de régénérer la ghettoïsation des emplois précaires







Un des enjeux majeurs pour opérer à un plan de relance adapté aux spécificités locales n'est-il pas en priorité d'avoir une perception fine de la situation socioéconomique des territoires ?

• A COURT TERME : Le temps de la statistique traditionnelle sera inutile : il faut absolument prendre le pouls du territoire en « allant vers » les entreprises (entretiens, solliciter les relais CCI/CMA/réseaux pour sonder la situation

• A MOYEN TERME: Le risque principal se situe dans 4 à 6 mois (si pas de 2ème vague) pour les défauts de paiement notamment. Communiquer sur les dispositifs et les vulgariser







Connaissance du territoire et économie endogène

•	Meilleure perception des besoins des acteur.rice.s sur le territoire permet de garantir un plan d'action
	répondant à leurs problématiques

! Les professionnel.le.s seront ainsi reconnectés au sens même de leur métier !

Désir de basculer d'un mode de fonctionnement très administratif et institutionnel à un « aller-vers » et un impact significatif

Dans les politiques de développement économique : changement de prisme avec une économie endogène qui devient prioritaire et prend le pas sur l'économie exogène

Comment cela se traduira dans les faits?









Le « aller vers » dans l'ADN de la politique de la ville

Le « Aller vers » est une réelle nécessité mais cela semble être de moins en moins le cas :

- > Les professionnel.le.s sont de moins en moins en capacité d'aller vers les acteur.rice.s économiques que ce soit par contact physique et/ou téléphonique : peut s'avérer très chronophage
- > Une part importante du temps de travail consiste à réaliser du suivi, de la remontée d'information sous des formats de « gestionnaire » au dépend de l'animation
- **Questionne la manière de travailler et les priorités**







Est-ce que les initiatives solidaires, les engagements bénévoles pourraient à terme être accompagner afin d'être pérennisés et monétisés pour générer du revenu ?

- Canicule de 2003 comme élément de comparaison
 - > Initiatives solidaires ont émergées pour répondre à l'urgence
 - > Une partie a été **professionnalisée et institutionnalisée**

Ex : visites de confort et courtoisie; réseaux de voisins vigilants

• Certains projets solidaires pourraient alors devenir des dispositifs financés et institutionnalisés

Ex: livraison, services, conciergerie, etc

Les acteurs associatifs, acteurs de l'ESS et acteurs sociaux doivent s'en emparer





3) Comment accompagner les QPV dans cette situation et animer les territoires ?

Dans quelle mesure les professionnels œuvrant au développement du territoire auront un vrai rôle dans la réflexion et l'animation d'une relance reposant sur les ressources et spécificités des territoires ? Quelle coordination sera opérée et à quelle échelle ?

Appuyer les potentiels changements de consommation :

- o Les consommateurs vont-ils reprendre les comportements de consommation ?
- Les petits commerçants ont-ils les moyens d'assurer la sécurité sanitaire et le sentiment de confiance envers les habitants?
- Quels services pourraient être généralisés ?: « click'n'collect, groupement d'achats dans les quartiers, livraison à domicile pour continuer le lien
- Appuyer les initiatives du confinement pour les faire **perdurer et essaimer** : entretenir des liens socioéconomiques qui se sont créées pendant le confinement
- Coordonner la communication de tous les dispositifs existants
- Envisager des outils financiers de soutien pour pallier aux charges fixes incompressibles des entreprises (aide aux loyers, aide aux paiement d'énergie, etc.)
- Tenter des initiatives : <u>60 initiatives sur Territoires engagés</u>





- Dans un premier temps, l'Etat a pris la main et a piloté la crise sanitaire
- La stratégie en cours est de laisser la relance aux collectivités locales avec les dispositifs d'Etat en socle-soutien : l'échelle de proximité est indispensable (quartiers, villes)

- Besoin de coordonner les multiples initiatives et le fait que chaque acteur va se positionner.
 Coordonner n'est pas piloter
 - Besoin de recenser les actions
 - Besoin de coordonner les communications pour les rendre plus lisible
 - Besoin de faire prendre conscience aux réseaux d'acteurs de mutualiser des moyens, les entreprises sont sur-sollicités d'information
 - Mobiliser l'ordre des experts-comptables pour réaliser des réunions thématiques ou des permanences





Q

Quelques pistes et préconisations

• Assouplir les démarches administratives de demande d'aide et simplifier les conditions d'octroi : privilégier le contrôle a posteriori sur des critères simples et claires

• Favoriser le droit à l'experimentation de court terme: appuyez les initiatives en donnant des coups de pouce (locaux, moyens matériels, etc.)

• Organiser un espace de coordination des initiatives du quartier (visio, newsletter, affichage, relai réseaux sociaux) et créer le lien entre les acteurs si nécessaire







Des expérimentations du type « Territoire Zéro Chômeurs Longue Durée » pourraientelles être des leviers ?

Prise de risque dans le droit à l'expérimentation

- Aujourd'hui : encore dans un plan de sauvetage
- Lors du plan de relance (sûrement durant l'été voir Septembre), des expérimentations comme TZCLD pourraient prendre un effet exponentiel

Changement de doctrine au niveau de l'administration centrale

- **Droit à l'erreur**: pallie à l'urgence et le contrôle sera réalisé postcrise bien qu'il risque d'être négatif
- Tous les dispositifs d'Etat sont mis en place en accord avec ce changement doctrinal
- Niveau des collectivités : on peut espérer également que les « verrous administratifs » vont être libérés pour favoriser un soutien à l'économie endogène









L'impact de la crise sur les budgets des collectivités

 Des budgets se dégagent dans les collectivités mais dans un même temps des pertes de recettes sont notables et un réinvestissement dans des aides exceptionnelles, les mesures sanitaires est réalisé

 Travail de priorisation à réaliser pour éviter un écroulement fort et massif de l'économie sur le territoire

Aucune visibilité sur les coupes budgétaires futures

 Coordination des actions certes en lien avec partenaires mais aussi coordination financière **Economie de la fonctionnalité et de la coopération** : révéler les impacts des activités économiques

Ex : FabLabs

« Destruction créatrice » de Schumpeter

Là où il y a destruction, il y aura création de nouvelles activités, nouveaux liens sur les territoires

Entretien d'Emmanuel Grégoire

Chute des recettes et de la notation de la Ville de Paris









Vers une coopération économique forcée ?

- A quel point serait-on prêt à basculer en mode projet ?
- Remise en question de la multiplication d'initiatives descendantes par l'administration publique :
 - Quelle capacité de l'administration publique à s'adapter ?
 - Frein pour la constitution de collectifs ad-hoc ?
- Passage à une coopération économique forcée : changements de pratiques par manque de moyens





Ressources pour aller plus loin

Entretien d'Edgar Morin à Le Monde sur la pandémie du Covid-19 et sur le monde d'après

<u>Economie de la fonctionnalité et de la coopération : le réseau des FabLabs mis en avant - « En Normandie, une production numérique à grande échelle d'équipements de protection sanitaire »</u>

Le coronavirus fait chuter les recettes de la Ville de Paris, Le Monde

ARENE, Pour une démocratie contributive dans les projets de transition écologique d'ici 2025 en île-de-France - Synthèse des ateliers prospectifs, Juin 2015